
Quand l'école n'est plus obligatoire, le décrochage scolaire au présent.

Congrès international AREF 2007 (Actualité de la Recherche en Education et en Formation)

Muriel Epstein*,

* GRASS UMR CNRS 70.22

59-61 rue Pouchet

F-75017 Paris

these.muriel@free.fr

RÉSUMÉ. En suivant 30 jeunes de plus de 16 ans scolarisés lors du premier entretien, je n'imaginai pas que la moitié d'entre eux décrocheraient dans les deux ans. J'ai ainsi pu observer le processus d'absentéisme/décrochage à travers une succession d'entretiens qualitatifs. Cette recherche permet d'approfondir l'analyse des difficultés déjà identifiées conduisant au décrochage (famille, problème d'apprentissage, socialisation avec les pairs, faiblesse des résultats, relationnel avec les enseignants...) à travers la prise en compte du fait que, lorsque l'école n'est plus obligatoire, les jeunes ayant une alternative (travail, mariage, voyage...) peuvent transformer un échec scolaire en changement de projet.

MOTS-CLÉS : décrochage, absentéisme, études de parcours, alternative, lycéen, déviance, statut

Quand l'école n'est plus obligatoire, le décrochage scolaire au présent.

Congrès international AREF 2007 (Actualité de la Recherche en Education et en Formation)

Muriel Epstein*,

** GRASS UMR CNRS 70.22 59-61 rue Pouchet F-75017 Paris these.muriel@free.fr*

RÉSUMÉ

. En suivant 30 jeunes de plus de 16 ans scolarisés lors du premier entretien, je n'imaginai pas que la moitié d'entre eux décrocheraient dans les deux ans. J'ai ainsi pu observer le processus d'absentéisme/décrochage à travers une succession d'entretiens qualitatifs. Cette recherche permet d'approfondir l'analyse des difficultés déjà identifiées conduisant au décrochage (famille, problème d'apprentissage, socialisation avec les pairs, faiblesse des résultats, relationnel avec les enseignants...) à travers la prise en compte du fait que, lorsque l'école n'est plus obligatoire, les jeunes ayant une alternative (travail, mariage, voyage...) peuvent transformer un échec scolaire en changement de projet.

MOTS-CLÉS

: décrochage, absentéisme, études de parcours, alternative, lycéen, déviance, statut

1. Introduction

« Le phénomène du décrochage scolaire est l'échec le plus grave et le plus visible de l'institution scolaire. Il témoigne de l'incapacité du système à développer un accompagnement adéquat auprès de certains élèves. Le décrochage scolaire est une déviance individuelle qui résulte de la difficulté de scolariser toute une classe d'âge de façon prolongée » (Vitali 1998)

Le phénomène de décrochage n'est pas nouveau (200 000 abandons par an dans les années 1970)... L'abandon des études était cependant vécu comme moins grave car l'école n'était pas perçue comme une nécessité pour l'insertion professionnelle. Le nombre de sorties sans diplômes a diminué de moitié (80 000 par an aujourd'hui), mais inclut des décrocheurs. (Glasman 2000)

La déscolarisation interroge le fonctionnement des institutions éducatives et notamment les processus d'orientation, les effets des décisions de l'institution y compris le « passage au bénéfice de l'âge », le statut du jeune dans l'institution scolaire, l'impact du fonctionnement d'une institution sur l'absentéisme et l'échec scolaire (Dray Ouevrard 2000)

Nouvel objet pour une question ancienne, le décrochage scolaire est actuellement perçu comme un sujet d'étude à part entière et succède ainsi à « l'échec scolaire ». Cette question est largement étudiée quantitativement, mais l'est qualitativement uniquement pour les jeunes raccrocheurs qui arrivent en établissements alternatifs (école de la seconde chance, lycées autogérés, etc....) ou pour les jeunes non qualifiés qui entrent en mission locale ne trouvant pas d'emploi, éventuellement également lorsque les mêmes jeunes font l'objet de mesures éducatives. Ceux que les statistiques officielles appellent « les perdus de vue » partent la plupart du temps « dans la nature » sans que l'on sache ce qu'ils deviennent, en particulier en lycée, lorsque l'école n'est plus obligatoire.

Cet article présente, sur un terrain connu, un changement de perspective qui entraîne la construction d'un nouvel objet d'étude ; balayant les « facteurs de décrochages » cette recherche me permet d'en découvrir de nouveaux.

2. Un terrain au présent

Ma thèse de doctorat en sociologie envisage de suivre une trentaine de jeunes, répartis dans quatre établissements : trois à Paris et un à Marseille. Deux sont des lycées polyvalents accueillant des élèves de sections générales, techniques et professionnelles, les deux autres sont des structures « alternatives » accueillant des publics ayant éventuellement décrochés auparavant. Les quatre établissements accueillent un public plutôt mixte d'enfants issus de classe moyenne et populaire.

En plus des entretiens avec une trentaine de jeunes, j'ai souvent pu faire des interventions en classes entières, rencontrer leurs amis, petit(e)s-ami(e)s,

1. Introduction

« Le phénomène du décrochage scolaire est l'échec le plus grave et le plus visible de l'institution scolaire. Il témoigne de l'incapacité du système à développer un accompagnement adéquat auprès de certains élèves. Le décrochage scolaire est une déviance individuelle qui résulte de la difficulté de scolariser toute une classe d'âge de façon prolongée » (Vitali 1998)

Le phénomène de décrochage n'est pas nouveau (200 000 abandons par an dans les années 1970),... L'abandon des études était cependant vécu comme moins grave car l'école n'était pas perçue comme une nécessité pour l'insertion professionnelle. Le nombre de sorties sans diplômes a diminué de moitié (80 000 par an aujourd'hui), mais inclut des décrocheurs. (Glasman 2000)

La déscolarisation interroge le fonctionnement des institutions éducatives et notamment les processus d'orientation, les effets des décisions de l'institution y compris le « passage au bénéfice de l'âge », le statut du jeune dans l'institution scolaire, l'impact du fonctionnement d'une institution sur l'absentéisme et l'échec scolaire (Dray Ouevrard 2000)

Nouvel objet pour une question ancienne, le décrochage scolaire est actuellement perçu comme un sujet d'étude à part entière et succède ainsi à « l'échec scolaire ». Cette question est largement étudiée quantitativement, mais l'est qualitativement uniquement pour les jeunes raccrocheurs qui arrivent en établissements alternatifs (école de la seconde chance, lycées autogérés, etc....) ou pour les jeunes non qualifiés qui entrent en mission locale ne trouvant pas d'emploi, éventuellement également lorsque les mêmes jeunes font l'objet de mesures éducatives. Ceux que les statistiques officielles appellent « les perdus de vue » partent la plupart du temps « dans la nature » sans que l'on sache ce qu'ils deviennent, en particulier en lycée, lorsque l'école n'est plus obligatoire.

Cet article présente, sur un terrain connu, un changement de perspective qui entraîne la construction d'un nouvel objet d'étude ; balayant les « facteurs de décrochages » cette recherche me permet d'en découvrir de nouveaux.

2. Un terrain au présent

Ma thèse de doctorat en sociologie envisage de suivre une trentaine de jeunes, répartis dans quatre établissements : trois à Paris et un à Marseille. Deux sont des lycées polyvalents accueillant des élèves de sections générales, techniques et professionnelles, les deux autres sont des structures « alternatives » accueillant des publics ayant éventuellement décrochés auparavant. Les quatre établissements accueillent un public plutôt mixte d'enfants issus de classe moyenne et populaire.

En plus des entretiens avec une trentaine de jeunes, j'ai souvent pu faire des interventions en classes entières, rencontrer leurs amis, petit(e)s-ami(e)s,

enseignants, l'équipe administrative et leur famille. J'ai également entretenu des échanges par mail.

Les jeunes ont été « sélectionnés » totalement au hasard, généralement parce qu'ils étaient renvoyés d'un cours ou qu'ils erraient dans un couloir ou qu'un surveillant (ou le CPE) leur avait suggéré de me rencontrer. Je les ai rencontrés au moins trois ou quatre fois pour des entretiens longs (deux heures), tantôt individuels, tantôt collectifs pendant une durée de deux ans.

Lors du premier entretien, tous les jeunes étaient scolarisés, en tant que lycéen ou étudiant, dans un établissement de formation initiale à destination des 16-25 ans. Aujourd'hui, quinze d'entre eux, c'est-à-dire la moitié de mon « échantillon », ont décroché. Hasard ou coïncidences, j'ai pu observer des décrochages « au présent », au moment où ils se déroulaient, avec souvent une demande d'entretiens de la part des jeunes précisément lorsqu'ils « avaient besoin de faire le point » selon leurs propres termes.

« Il ne faut pas perdre de vue que le décrochage peut être parfois un exit de sauvegarde » (MC Bloch 1998)

2.0. Beaucoup de « décrocheurs » dans mon « échantillon »

30 jeunes suivis, dont 24 hors établissements « alternatifs »... 15 « décrochages » dont 10 hors établissements « alternatifs », c'est beaucoup si l'on considère les taux de « perdus de vue » mesurés par l'académie de Paris (Caraglio 2006) à savoir 3% pour les sections générales et techniques et inférieures à 10% pour les sections professionnelles dans les années 2004/2005. On peut émettre deux hypothèses. 1) Dans la mesure où les jeunes de mon échantillon étaient d'une part volontaires pour l'étude, d'autre part souvent choisis parmi des jeunes qui « erraient dans les couloirs », il est possible que cette « errance » dans les lieux de scolarisation soit une des premières phases du décrochage comme le dit Arnaud 22 ans, au troisième entretien alors qu'il n'est plus inscrit au lycée *« J'allais au lycée, mais j'allais pas en cours »*. 2) Il est possible également que ces jeunes cherchent plus souvent à avoir un interlocuteur « extérieur » à l'établissement tant pour « faire le point » que pour justifier leur présence. Les jeunes de mon échantillon étaient d'ailleurs souvent dans le bureau des surveillants tant pour régler des problèmes administratifs que pour discuter avec eux.

2.1. Le présent et le rétrospectif : un discours différent, un objet modifié

« Le décrochage scolaire est un objet aux contours flous. On ne peut en l'état que se contenter d'hypothèses quant à l'identité des décrocheurs et aux processus à l'œuvre. Néanmoins, il ne semble pas y avoir de rupture radicale entre les lycéens qui décrochent et leurs pairs qui, quoi que faiblement mobilisés par les activités scolaires, demeurent au sein des établissements. » (Glasman 2000).

Comme le dit D. Glasman, les études habituelles sur le décrochage observent les jeunes une fois qu'ils sont repérés comme décrocheurs, souvent à l'occasion d'une

enseignants, l'équipe administrative et leur famille. J'ai également entretenu des échanges par mail.

Les jeunes ont été « sélectionnés » totalement au hasard, généralement parce qu'ils étaient renvoyés d'un cours ou qu'ils erraient dans un couloir ou qu'un surveillant (ou le CPE) leur avait suggéré de me rencontrer. Je les ai rencontrés au moins trois ou quatre fois pour des entretiens longs (deux heures), tantôt individuels, tantôt collectifs pendant une durée de deux ans.

Lors du premier entretien, tous les jeunes étaient scolarisés, en tant que lycéen ou étudiant, dans un établissement de formation initiale à destination des 16-25 ans. Aujourd'hui, quinze d'entre eux, c'est-à-dire la moitié de mon « échantillon », ont décroché. Hasard ou coïncidences, j'ai pu observer des décrochages « au présent », au moment où ils se déroulaient, avec souvent une demande d'entretiens de la part des jeunes précisément lorsqu'ils « avaient besoin de faire le point » selon leurs propres termes.

« Il ne faut pas perdre de vue que le décrochage peut être parfois un exit de sauvegarde » (MC Bloch 1998)

2.0. Beaucoup de « décrocheurs » dans mon « échantillon »

30 jeunes suivis, dont 24 hors établissements « alternatifs »... 15 « décrochages » dont 10 hors établissements « alternatifs », c'est beaucoup si l'on considère les taux de « perdus de vue » mesurés par l'académie de Paris (Caraglio 2006) à savoir 3% pour les sections générales et techniques et inférieures à 10% pour les sections professionnelles dans les années 2004/2005. On peut émettre deux hypothèses. 1) Dans la mesure où les jeunes de mon échantillon étaient d'une part volontaires pour l'étude, d'autre part souvent choisis parmi des jeunes qui « erraient dans les couloirs », il est possible que cette « errance » dans les lieux de scolarisation soit une des premières phases du décrochage comme le dit Arnaud 22 ans, au troisième entretien alors qu'il n'est plus inscrit au lycée « J'allais au lycée, mais j'allais pas en cours ». 2) Il est possible également que ces jeunes cherchent plus souvent à avoir un interlocuteur « extérieur » à l'établissement tant pour « faire le point » que pour justifier leur présence. Les jeunes de mon échantillon étaient d'ailleurs souvent dans le bureau des surveillants tant pour régler des problèmes administratifs que pour discuter avec eux.

2.1. Le présent et le rétrospectif : un discours différent, un objet modifié

« Le décrochage scolaire est un objet aux contours flous. On ne peut en l'état que se contenter d'hypothèses quant à l'identité des décrocheurs et aux processus à l'œuvre. Néanmoins, il ne semble pas y avoir de rupture radicale entre les lycéens qui décrochent et leurs pairs qui, quoi que faiblement mobilisés par les activités scolaires, demeurent au sein des établissements. » (Glasman 2000).

Comme le dit D. Glasman, les études habituelles sur le décrochage observent les jeunes une fois qu'ils sont repérés comme décrocheurs, souvent à l'occasion d'une

tentative de « raccrochage » ou une entrée en mission locale pour une recherche d'emploi. L'étude qui a lieu, à ce moment là, permet une reconstruction du parcours, souvent des jeunes qui regrettent d'avoir décroché.

G. Berger (1982) explique d'ailleurs que l'on aurait deux objets d'étude possible : les jeunes qui quittent le système scolaire sans qualification, les jeunes qui font une pause sans renoncer à la qualification ou renoncent à la qualification sans quitter le système scolaire. Tous sont intégrés dans mon étude.

L'approche qui a consisté à suivre des jeunes encore scolarisés (dont une partie d'ailleurs n'a pas « décroché ») introduit un changement de perspective majeur par rapport aux recherches précédentes. Certains interviewés n'ont pas conscience d'être en train de lâcher l'école. Par exemple, Robert, 22 ans, anciennement élève en lycée professionnel, n'avait toujours pas d'école lors de notre entretien en novembre 2006 (après un premier échec au bac professionnel). Il ne se considérait pas (encore ?) comme « décrocheur ». Il se considérait comme « lycéen en retard à l'inscription » alors même qu'il n'avait fait aucune démarche pour être scolarisé. L'étude se déroulant au présent, les jeunes n'en sont généralement pas au stade des « regrets », voire même rarement à celui de la « prise de conscience ». Ils n'ont pas procédé à une reconstruction de leur parcours. Les premiers résultats qui vont être présentés ici tiennent donc de l'étude au présent, et viennent compléter les analyses rétrospectives qu'on connaît ; ils permettent, de surcroît, d'observer certains processus de décrochage invisibles lors des études quantitatives ou des études s'intéressant au « raccrochage ».

2.1.0. Une nouveauté du terrain : le décrochage scolaire au présent

Il est essentiel de rappeler que des études sur le décrochage scolaire existent et sont nombreuses, impulsées notamment depuis le programme ministériel (Dray Ouevrard 2000), souvent rattachées à la violence scolaire ou aux problèmes d'insertion. Elles sont particulièrement importantes au collège (Millet, Thin 20005) alors que l'école est obligatoire. En effet, l'errance des jeunes de moins de 16 ans inquiète. Pour les plus de 16 ans, mis à part quelques travaux dont ceux de l'association « La Bouture », c'est surtout du côté des missions locales et de l'insertion à l'emploi que l'on trouvera des études.

Le fait de s'intéresser au présent, à des jeunes en train de décrocher alors que l'école n'est plus obligatoire permet d'observer des facteurs de décrochage ignorés ou méconnus (relations amoureuses, voyage, projets professionnels...).

Parmi les quinze jeunes « décrocheurs », une réfugiée ivoirienne de 19 ans a disparu pendant l'été 2006. Personne n'avait de nouvelles d'elle à la rentrée, il est possible qu'elle soit retournée de gré ou de force en Côte d'Ivoire.

2.1.1. Des motifs de décrochages perdurent

Malgré les nouveautés de l'observation, il est essentiel de rappeler que de nombreux facteurs de décrochage repérés en collège ou dans les études auprès des « lycéens raccrocheurs » restent identifiables pour ces lycéens « en cours de

tentative de « raccrochage » ou une entrée en mission locale pour une recherche d'emploi. L'étude qui a lieu, à ce moment là, permet une reconstruction du parcours, souvent des jeunes qui regrettent d'avoir décroché.

G. Berger (1982) explique d'ailleurs que l'on aurait deux objets d'étude possible : les jeunes qui quittent le système scolaire sans qualification, les jeunes qui font une pause sans renoncer à la qualification ou renoncent à la qualification sans quitter le système scolaire. Tous sont intégrés dans mon étude.

L'approche qui a consisté à suivre des jeunes encore scolarisés (dont une partie d'ailleurs n'a pas « décroché ») introduit un changement de perspective majeur par rapport aux recherches précédentes. Certains interviewés n'ont pas conscience d'être en train de lâcher l'école. Par exemple, Robert, 22 ans, anciennement élève en lycée professionnel, n'avait toujours pas d'école lors de notre entretien en novembre 2006 (après un premier échec au bac professionnel). Il ne se considérait pas (encore ?) comme « décrocheur ». Il se considérait comme « lycéen en retard à l'inscription » alors même qu'il n'avait fait aucune démarche pour être scolarisé. L'étude se déroulant au présent, les jeunes n'en sont généralement pas au stade des « regrets », voire même rarement à celui de la « prise de conscience ». Ils n'ont pas procédé à une reconstruction de leur parcours. Les premiers résultats qui vont être présentés ici tiennent donc de l'étude au présent, et viennent compléter les analyses rétrospectives qu'on connaît ; ils permettent, de surcroît, d'observer certains processus de décrochage invisibles lors des études quantitatives ou des études s'intéressant au « raccrochage ».

2.1.0. Une nouveauté du terrain : le décrochage scolaire au présent

Il est essentiel de rappeler que des études sur le décrochage scolaire existent et sont nombreuses, impulsées notamment depuis le programme ministériel (Dray Ouevrard 2000), souvent rattachées à la violence scolaire ou aux problèmes d'insertion. Elles sont particulièrement importantes au collège (Millet, Thin 20005) alors que l'école est obligatoire. En effet, l'errance des jeunes de moins de 16 ans inquiète. Pour les plus de 16 ans, mis à part quelques travaux dont ceux de l'association « La Bouture », c'est surtout du côté des missions locales et de l'insertion à l'emploi que l'on trouvera des études.

Le fait de s'intéresser au présent, à des jeunes en train de décrocher alors que l'école n'est plus obligatoire permet d'observer des facteurs de décrochage ignorés ou méconnus (relations amoureuses, voyage, projets professionnels...).

Parmi les quinze jeunes « décrocheurs », une réfugiée ivoirienne de 19 ans a disparu pendant l'été 2006. Personne n'avait de nouvelles d'elle à la rentrée, il est possible qu'elle soit retournée de gré ou de force en Côte d'Ivoire.

2.1.1. Des motifs de décrochages perdurent

Malgré les nouveautés de l'observation, il est essentiel de rappeler que de nombreux facteurs de décrochage repérés en collège ou dans les études auprès des « lycéens raccrocheurs » restent identifiables pour ces lycéens « en cours de

décrochage ». On les retrouve parfois à l'identique. C'est notamment le cas de ce que R. Rivière (1998) appelle « l'adaptation au nouveau système » où il montre qu'un facteur essentiel du décrochage est l'arrivée dans un nouveau système (changement d'établissement, de règles du jeu, etc...). Mais les facteurs identifiés (justice, encadrement, problèmes familiaux, liens à l'institution...) peuvent également être transformés (par les différences de réglementation et d'âge) et prendre alors une autre importance.

3. Etudes de cas : des cas connus aux inconnus

Classés des plus connus au plus « nouveaux », voici des facteurs de décrochages à travers des études de cas ; on y retrouve les problèmes judiciaires, les modes d'éducation dans les milieux populaires parfois en contradiction avec une scolarité classique, les difficultés face aux enseignants et aux enseignements, la difficulté du statut de lycéen et on y « découvre » le facteur financier, les méandres du rectorat, l'existence de « sorties positives » qui permettent à des jeunes de « décrocher » parce qu'ils ont construit un projet hors scolaire. On insistera également sur le poids des relations amoureuses pour ces jeunes qui sont scolarisés en lycée parfois très tardivement (jusque 25 ans pour certains !)

3.0. *Quelques facteurs de décrochages identifiés de longue date*

3.0.0. *La justice*

Si les problèmes de délinquance ont fait du « décrochage scolaire » un enjeu politique, il ne faut pas oublier que seuls 7% des dossiers de décrochage sont liés à la délinquance (Pain 2000). Néanmoins, « Plus les élèves affirment que leurs résultats scolaires sont bons, moins ils ont de conduites déviantes (et inversement) » (Ballion 1999).

Nicolas, 18 ans, a ainsi été renvoyé de son établissement après une succession de conseils de discipline. Il était, parallèlement, accusé du cambriolage d'une gendarmerie. Le dernier conseil de discipline, auquel son avocate a pris part, a d'ailleurs pris des allures de « procès à l'américaine » au cours duquel il a plaidé coupable, demandant une forme d'absolution. Il n'a été repris dans aucun lycée et était, lors du dernier entretien, en foyer de jeunes travailleurs. Il voulait alors essentiellement couper les ponts avec toute personne qu'il aurait connue au lycée et ne souhaitait pas reprendre d'études.

On retrouve là des facteurs comportementaux observés chez des collégiens (Millet, Thin 2005). Nicolas cumulait par ailleurs un certain nombre de difficultés familiales (famille monoparentale et mère très gravement malade ne pouvant pas travailler).

décrochage ». On les retrouve parfois à l'identique. C'est notamment le cas de ce que R Rivière (1998) appelle « l'adaptation au nouveau système » où il montre qu'un facteur essentiel du décrochage est l'arrivée dans un nouveau système (changement d'établissement, de règles du jeu, etc...). Mais les facteurs identifiés (justice, encadrement, problèmes familiaux, liens à l'institution...) peuvent également être transformés (par les différences de réglementation et d'âge) et prendre alors une autre importance.

3. Etudes de cas : des cas connus aux inconnus

Classés des plus connus au plus « nouveaux », voici des facteurs de décrochages à travers des études de cas ; on y retrouve les problèmes judiciaires, les modes d'éducation dans les milieux populaires parfois en contradiction avec une scolarité classique, les difficultés face aux enseignants et aux enseignements, la difficulté du statut de lycéen et on y « découvre » le facteur financier, les méandres du rectorat, l'existence de « sorties positives » qui permettent à des jeunes de « décrocher » parce qu'ils ont construit un projet hors scolaire. On insistera également sur le poids des relations amoureuses pour ces jeunes qui sont scolarisés en lycée parfois très tardivement (jusque 25 ans pour certains !)

3.0. Quelques facteurs de décrochages identifiés de longue date

3.0.0. La justice

Si les problèmes de délinquance ont fait du « décrochage scolaire » un enjeu politique, il ne faut pas oublier que seuls 7% des dossiers de décrochage sont liés à la délinquance (Pain 2000). Néanmoins, « Plus les élèves affirment que leurs résultats scolaires sont bons, moins ils ont de conduites déviantes (et inversement) » (Ballion 1999).

Nicolas, 18 ans, a ainsi été renvoyé de son établissement après une succession de conseils de discipline. Il était, parallèlement, accusé du cambriolage d'une gendarmerie. Le dernier conseil de discipline, auquel son avocate a pris part, a d'ailleurs pris des allures de « procès à l'américaine » au cours duquel il a plaidé coupable, demandant une forme d'absolution. Il n'a été repris dans aucun lycée et était, lors du dernier entretien, en foyer de jeunes travailleurs. Il voulait alors essentiellement couper les ponts avec toute personne qu'il aurait connue au lycée et ne souhaitait pas reprendre d'études.

On retrouve là des facteurs comportementaux observés chez des collégiens (Millet, Thin 2005). Nicolas cumulait par ailleurs un certain nombre de difficultés familiales (famille monoparentale et mère très gravement malade ne pouvant pas travailler).

3.0.1. Des modes d'éducation contradictoires

Il arrive fréquemment que les modes éducatifs des milieux populaires soient en contradiction avec l'éducation « scolaire », poussant à un décrochage (Epstein 2006 ; Beaud 2003). C'est le cas de jeunes garçons élevés en « cité » pour lesquels les règles du jeu scolaires sont en opposition avec les règles ayant cours dans leur environnement familial et social.

Pour les filles, et quoique la problématique migratoire soit spécifique, l'interruption scolaire provoquée par la famille existe ; Amina, 21 ans, raconte « j'étais allée au Maroc et j'ai redoublé deux fois mais une année ça perturbe. Quand j'étais allée au Maroc, je n'avais pas les cours ; ni j'écrivais, ni je lisais... (...). C'est pas la même chose l'école ici et là bas.(...) Ils ne demandent pas le même programme. Si j'avais voulu aller à l'école, il fallait que j'aille à Casablanca et moi j'étais dans un petit village et puis voilà, les filles elles arrêtent tôt l'école ». Elle explique ainsi son décrochage dans une famille pour laquelle l'éducation ne passe pas nécessairement par la scolarité.

3.1. Des facteurs connus au collège mais spécifiques des lycéens

S'il existe des facteurs connus, clairement identifiés au niveau collège (Millet, Thin 2005), au lycée, ces effets s'ajoutent au fait qu'on est autonome (Bloch 1998) et aux effets de groupe.

3.1.0. Les facteurs classiques du collège revus au lycée

Quelques facteurs classiques (voir Millet, Thin 2005) de décrochage scolaire se retrouvent au lycée, notamment, **les difficultés dans l'apprentissage**, « l'élévation brutale du niveau, explique le « sur-décrochage » en 1^{ère} S (3%) et en 1^{ère} d'adaptation (30%) » (Broccolichi 1998). Ainsi, le décrochage est aussi un moyen de **réfuter le verdict scolaire** comme étant « ce qu'on vaut » (Rayou 2000).

On retrouve également les **difficultés relationnelles** tant vis-à-vis des enseignants que des élèves, comme en témoigne Arnaud, 22 ans justifiant ses 104 demi-journées d'absence ainsi : « J'avais pas envie de voir les gens de la classe. Ça ne me motivait pas trop de voir les profs non plus ».

Un groupe d'élèves parisiens de 16/17 ans en 2^{de} témoignent collectivement : « - je sèche surtout le cours de Mme T. (mouvement général d'approbation) - C'est la prof d'histoire ; on suppose en fait car on n'écrit même pas « ça » (en montrant l'équivalent de 4 lignes de hauteur sur un cahier imaginaire) ; dans le cahier y'a rien. ». Là, c'est le **non-sens du cours**, son « vide » qui justifie à leurs yeux l'inutilité de la présence en cours.

3.1.1. Le comportement scolaire, la surveillance, l'absentéisme

A un âge où les lycéens, moins surveillés, ont la possibilité d'« esquiver » l'école, beaucoup préféreront une absence discrète et ciblée à un conflit ouvert avec

3.0.1. Des modes d'éducation contradictoires

Il arrive fréquemment que les modes éducatifs des milieux populaires soient en contradiction avec l'éducation « scolaire », poussant à un décrochage (Epstein 2006 ; Beaud 2003). C'est le cas de jeunes garçons élevés en « cité » pour lesquels les règles du jeu scolaires sont en opposition avec les règles ayant cours dans leur environnement familial et social.

Pour les filles, et quoique la problématique migratoire soit spécifique, l'interruption scolaire provoquée par la famille existe ; Amina, 21 ans, raconte « j'étais allée au Maroc et j'ai redoublé deux fois mais une année ça perturbe. Quand j'étais allée au Maroc, je n'avais pas les cours ; ni j'écrivais, ni je lisais... (...). C'est pas la même chose l'école ici et là bas.(...) Ils ne demandent pas le même programme. Si j'avais voulu aller à l'école, il fallait que j'aille à Casablanca et moi j'étais dans un petit village et puis voilà, les filles elles arrêtent tôt l'école ». Elle explique ainsi son décrochage dans une famille pour laquelle l'éducation ne passe pas nécessairement par la scolarité.

3.1. Des facteurs connus au collège mais spécifiques des lycéens

S'il existe des facteurs connus, clairement identifiés au niveau collège (Millet, Thin 2005), au lycée, ces effets s'ajoutent au fait qu'on est autonome (Bloch 1998) et aux effets de groupe.

3.1.0. Les facteurs classiques du collège revus au lycée

Quelques facteurs classiques (voir Millet, Thin 2005) de décrochage scolaire se retrouvent au lycée, notamment, les difficultés dans l'apprentissage, « l'élévation brutale du niveau, explique le « sur-décrochage » en 1ère S (3%) et en 1ère d'adaptation (30%) » (Broccolichi 1998). Ainsi, le décrochage est aussi un moyen de réfuter le verdict scolaire comme étant « ce qu'on vaut » (Rayou 2000).

On retrouve également les difficultés relationnelles tant vis-à-vis des enseignants que des élèves, comme en témoigne Arnaud, 22 ans justifiant ses 104 demi-journées d'absence ainsi : « J'avais pas envie de voir les gens de la classe. Ca ne me motivait pas trop de voir les profs non plus ».

Un groupe d'élèves parisiens de 16/17 ans en 2de témoignent collectivement : « - je sèche surtout le cours de Mme T. (mouvement général d'approbation) - C'est la prof d'histoire ; on suppose en fait car on n'écrit même pas « ça » (en montrant l'équivalent de 4 lignes de hauteur sur un cahier imaginaire) ; dans le cahier y'a rien,». Là, c'est le non-sens du cours, son « vide » qui justifie à leurs yeux l'inutilité de la présence en cours.

3.1.1. Le comportement scolaire, la surveillance, l'absentéisme

A un âge où les lycéens, moins surveillés, ont la possibilité d'« esquiver » l'école, beaucoup préféreront une absence discrète et ciblée à un conflit ouvert avec

les enseignants (réaction fréquente au collège conduisant aux problèmes dits de « comportements » que l'on retrouve nettement moins au lycée).

L'absentéisme est avant tout plus, structurellement plus simple comme en témoigne un élève de 2nde : « *C'est facile de gruger les surveillants ; on peut sortir pendant la classe, pendant les interclasses on sort comme on veut, c'est normal, on est censé être autonomes.* » Une surveillante de 25 ans du même établissement, qui exerçait auparavant en collège, confirme : « *Les élèves à partir de 15h30, 16h, y'a plus personne. Je viens d'un collège où tout était bien structuré, bien cadré, ici les élèves font ce qu'ils veulent. Ils sont majeurs. Ils signent les mots, ils viennent en cours s'ils veulent.* ». Une scène, vue à un autre moment, donnait lieu au dialogue suivant : « *le surveillant : tu ne devrais pas être en cours ?* » et l'élève répondant « *si, si, je devrais* », montrant ostensiblement que cela ne changeait rien.

L'autorité parentale est aisément contournée, soit parce qu'ils sont majeurs, soit parce qu'ils savent « gérer ». Plusieurs jeunes m'ont expliqué diverses « astuces », comme la falsification de bulletin, expérimentée en collège et poursuivie ensuite. D'autres deviennent insensibles aux réprimandes « *ma grand-mère, elle me gronde mais bon, ça passe* ».

Enfin, « sécher les cours » est perçu dans certains établissements comme étant la norme. Le même groupe de garçons élèves en 2^{de} que précédemment exprime ainsi : « *Pour moi c'est normal de sécher, parfois ça fait du bien.* (ils le répètent un par un) » ; ils y trouvent même un caractère « obligatoire ». Cependant, d'après eux, « *certaines ne font pas exprès de sécher les cours* » et puis « *dès fois ça prend la tête, je suis fatigué, si je reste je m'endors* ». Autrement dit, l'absentéisme est intégré, pour certains jeunes, comme « le sport national » à l'image de ce qu'est « l'évitement fiscal » dans l'imagerie collective pour les plus âgés, avec, de la même façon, une perception de l'inintérêt de l'enseignement.

La classe, le lycée, est un lieu « *où on rigole* ». A tel point, que Bruno 25 ans, en voie professionnelle, a arrêté l'école pendant 3 ans lors du passage d'un établissement « cool » à un établissement « autoritaire » :

En fait, c'était l'autorité, je pense que je n'arrivais pas à me plier à l'autorité. Donc après, première année, bac, j'ai fait trois mois dans le lycée parce qu'en fait je venais d'un lycée qu'était pas du tout autoritaire. On faisait tout le temps les cons. Puis j'avais fait 4 ans, tu vois ? Donc c'était ma deuxième maison et changement radical j'arrive dans un lycée qui est hyper autoritaire, le manque de travail que je faisais pas, là il fallait le faire et c'était contrôlé quotidiennement et ils vérifiaient tout, si t'étais un petit peu en retard, c'était la fin du monde, ça changeait complètement pas du tout le même état d'esprit !

Extrait 1. Entretien avec Bruno, scolarisé en BTS lors du 1^{er} entretien

3.1.2. L'effet « âge » et l'effet « statut »

Deux points sont essentiels au lycée par rapport au collège : abandonner l'école, alors qu'elle n'est plus obligatoire, peut correspondre, volontairement ou non, à un changement de statut.

les enseignants (réaction fréquente au collège conduisant aux problèmes dits de « comportements » que l'on retrouve nettement moins au lycée).

L'absentéisme est avant tout plus, structurellement plus simple comme en témoigne un élève de 2nde « C'est facile de gruger les surveillants ; on peut sortir pendant la classe, pendant les interclasses on sort comme on veut, c'est normal, on est censé être autonomes. » Une surveillante de 25 ans du même établissement, qui exerçait auparavant en collège, confirme : « Les élèves à partir de 15h30, 16h, y'a plus personne. Je viens d'un collège où tout était bien structuré, bien cadré, ici les élèves font ce qu'ils veulent. Ils sont majeurs. Ils signent les mots, ils viennent en cours s'ils veulent. ». Une scène, vue à un autre moment, donnait lieu au dialogue suivant « le surveillant : tu ne devrais pas être en cours ? » et l'élève répondant « si, si, je devrais », montrant ostensiblement que cela ne changeait rien.

L'autorité parentale est aisément contournée, soit parce qu'ils sont majeurs, soit parce qu'ils savent « gérer ». Plusieurs jeunes m'ont expliqué diverses « astuces », comme la falsification de bulletin, expérimentée en collège et poursuivie ensuite. D'autres deviennent insensibles aux réprimandes « ma grand- mère, elle me gronde mais bon, ça passe ».

Enfin, « sécher les cours » est perçu dans certains établissements comme étant la norme. Le même groupe de garçons élèves en 2de que précédemment exprime ainsi : « Pour moi c'est normal de sécher, parfois ça fait du bien. (ils le répètent un par un) » ; ils y trouvent même un caractère « obligatoire ». Cependant, d'après eux, « certains ne font pas exprès de sécher les cours » et puis « dès fois ça prend la tête, je suis fatigué, si je reste je m'endors ». Autrement dit, l'absentéisme est intégré, pour certains jeunes, comme « le sport national » à l'image de ce qu'est « l'évitement fiscal » dans l'imagerie collective pour les plus âgés, avec, de la même façon, une perception de l'inintérêt de l'enseignement.

La classe, le lycée, est un lieu « où on rigole ». A tel point, que Bruno 25 ans, en voie professionnelle, a arrêté l'école pendant 3 ans lors du passage d'un établissement « cool » à un établissement « autoritaire » :

En fait, c'était l'autorité, je pense que je n'arrivais pas à me plier à l'autorité. Donc après, première année, bac, j'ai fait trois mois dans le lycée parce qu'en fait je venais d'un lycée qu'était pas du tout autoritaire. On faisait tout le temps les cons. Puis j'avais fait 4 ans, tu vois ? Donc c'était ma deuxième maison et changement radical j'arrive dans un lycée qui est hyper autoritaire, le manque de travail que je faisais pas, là il fallait le faire et c'était contrôlé quotidiennement et ils vérifiaient tout, si t'étais un petit peu en retard, c'était la fin du monde, ça changeait complètement pas du tout le même état d'esprit !

Extrait 1. Entretien avec Bruno, scolarisé en BTS lors du 1er entretien

3.1.2. L'effet « âge » et l'effet « statut »

Deux points sont essentiels au lycée par rapport au collège : abandonner l'école, alors qu'elle n'est plus obligatoire, peut correspondre, volontairement ou non, à un changement de statut.

Il peut s'agir un abandon douloureux : « *L'abandon scolaire est aussi celui d'un statut social (...) Ils doivent gérer leur deuil et celui de leurs parents* » (Fourier 2000) ou au contraire, comme en témoigne Elsa (21 ans, établissement alternatif) d'un changement positif : « *Je m'étais arrêtée en 4^e J'étais trop grande pour aller en 3^e. Je ne vais pas rester en 3^e à 18 ans encore ?! J'ai dit « je change ». Je ne me vois pas en seconde à 19 ans, 21 ans en terminale.* »

3.2. Le décrochage pour une alternative à la scolarité

On retrouve au lycée ou en fin d'un « cycle » des décrochages qui relèvent à la fois de l'ignorance du fonctionnement du système scolaire, des difficultés à vivre dedans, et de l'existence d'alternatives honorables possibles permettant de changer de statut. De telles alternatives n'existaient pas au collège.

Entre le décrochage collégien et l'arrêt des études post bac, on trouve toute une gamme de décrochages : pour des motifs financiers, parce que l'école n'étant plus obligatoire, on peut ne pas retrouver d'établissements scolaires, parce qu'après un échec répété (notamment au bac), le jeune trouve une alternative jugée honorable (mariage, voyage...) ou parce que la réussite scolaire pose une telle difficulté au jeune qu'elle l'éloigne trop de son milieu d'origine et qu'il finit par renoncer à ses perspectives d'études.

3.2.0. L'aspect financier et matériel

Alors que certains décrochent pour aller gagner de l'argent, cinq jeunes rencontrés lors d'une intervention en classe entière disaient vivre complètement (et en totale indépendance) grâce aux rémunérations de la formation en alternance et à quelques bourses (type aides aux logements) et précisaient qu'ils auraient arrêté leurs études sinon (ou qu'ils ont pu reprendre leurs études grâce à l'alternance).

Cependant, la situation matérielle peut être plus compliquée si la scolarité est rendue difficile par un isolement géographique, ce qui était le cas de Bruno avant son arrivée à Paris. « *A 17 ans, j'ai mon BEP et je m'inscris dans un autre lycée parce qu'il prépare pas au bac, dans une ville à côté (rire) et là, ça allait plus, la catastrophe. J'y allais en voiture ; j'avais 18 ans, j'avais passé mon permis pour mes 18 ans ; j'avais travaillé à l'hôpital pour avoir l'argent (...). Comme ce n'était pas à côté, c'était à 30 km, j'y allais en voiture et le matin j'y arrivais jamais, jamais, jamais, jamais. J'arrivais en retard à chaque fois* ». Ainsi certains jeunes, souvent en difficulté scolaire, cumulent cela avec des conditions matérielles peu favorables.

3.2.1. Décroché par le système

Il peut s'agir un abandon douloureux : « L'abandon scolaire est aussi celui d'un statut social (...) Ils doivent gérer leur deuil et celui de leurs parents » (Fourier 2000) ou au contraire, comme en témoigne Elsa (21 ans, établissement alternatif) d'un changement positif : « Je m'étais arrêtée en 4e J'étais trop grande pour aller en 3e . Je ne vais pas rester en 3e à 18 ans encore ?! J'ai dit « je change ». Je ne me vois pas en seconde à 19 ans, 21 ans en terminale. »

3.2. Le décrochage pour une alternative à la scolarité

On retrouve au lycée ou en fin d'un « cycle » des décrochages qui relèvent à la fois de l'ignorance du fonctionnement du système scolaire, des difficultés à vivre dedans, et de l'existence d'alternatives honorables possibles permettant de changer de statut. De telles alternatives n'existaient pas au collège.

Entre le décrochage collégien et l'arrêt des études post bac, on trouve toute une gamme de décrochages : pour des motifs financiers, parce que l'école n'étant plus obligatoire, on peut ne pas retrouver d'établissements scolaires, parce qu'après un échec répété (notamment au bac), le jeune trouve une alternative jugée honorable (mariage, voyage...) ou parce que la réussite scolaire pose une telle difficulté au jeune qu'elle l'éloigne trop de son milieu d'origine et qu'il finit par renoncer à ses perspectives d'études.

3.2.0. L'aspect financier et matériel

Alors que certains décrochent pour aller gagner de l'argent, cinq jeunes rencontrés lors d'une intervention en classe entière disaient vivre complètement (et en totale indépendance) grâce aux rémunérations de la formation en alternance et à quelques bourses (type aides aux logements) et précisaient qu'ils auraient arrêté leurs études sinon (ou qu'ils ont pu reprendre leurs études grâce à l'alternance).

Cependant, la situation matérielle peut être plus compliquée si la scolarité est rendue difficile par un isolement géographique, ce qui était le cas de Bruno avant son arrivée à Paris. « A 17 ans, j'ai mon BEP et je m'inscris dans un autre lycée parce qu'il prépare pas au bac, dans une ville à côté (rire) et là, ça allait plus, la catastrophe. J'y allais en voiture ; j'avais 18 ans, j'avais passé mon permis pour mes 18 ans ; j'avais travaillé à l'hôpital pour avoir l'argent (...) Comme ce n'était pas à côté, c'était à 30 km, j'y allais en voiture et le matin j'y arrivais jamais, jamais, jamais, jamais. J'arrivais en retard à chaque fois ». Ainsi certains jeunes, souvent en difficulté scolaire, cumulent cela avec des conditions matérielles peu favorables.

3.2.1. Décroché par le système

Médhi : le conseil de classe, c'était y'a trois semaines, je sais plus ; ils m'ont pas viré, c'est juste que l'année prochaine, ils me reprennent pas ici, ils me l'ont dit.
Mais ils ont accepté ton passage en bac pro ?
Médhi : y'a pas écrit ; y'a rien écrit, c'est au rectorat de décider et ils m'ont envoyé la lettre en disant qu'ils ne voulaient pas qu'ils m'acceptent dans ce lycée là.
Tes parents ne peuvent pas t'aider, ce serait possible ? Tu n'as pas un grand frère ou une grande sœur qui pourraient s'en occuper ?
Médhi : Mon père il n'est pas là et ma mère elle parle pas bien français. J'ai deux frères. Mais je lui parle pas. Enfin, je parle au plus grand mais le plus grand, il travaille, il a pas le temps.
Tu fais comment pour trouver un autre établissement ?
Médhi : ça dépend, si ils me parlent mal, je m'énervé vite, si ils me parlent gentiment, je ne vois pas pourquoi je vais m'énervé. Si ils me parlent gentiment, je parle gentiment. Si je vois le monsieur, il est en train de se foutre de ma gueule, je ne vais pas accepter là.

Extrait 2. Entretien avec Médhi, 17 ans, en BEP, Juin 2006

Médhi était scolarisé en seconde année de BEP à Paris lors du premier entretien. Notre relation datait de plusieurs années car il était ami d'un de mes élèves en 2004. Il tenait beaucoup à sa scolarité mais avait dans l'établissement une réputation de « terreur » et avait eu de très nombreuses difficultés avec les enseignants et d'autres jeunes de l'établissement. De fait, il n'avait pas les codes sociaux attendus pour être scolarisé (voir Bordet 1998). L'établissement n'avait donc simplement « plus de place » pour Médhi en septembre 2006. Après quoi, comme il le raconte (extrait 2), il a passé quatre mois (la situation a perduré jusqu'en octobre) à se chercher un établissement, perdu dans les méandres du rectorat, à un âge où l'école n'était plus obligatoire. Lors du dernier entretien que nous avons eu, il m'a demandée de « lui trouver un éducateur » car il « pétait les plombs ».

Quoiqu'il soit exemplaire, le cas de Médhi n'est pas unique. D'autres jeunes se sont ainsi vus « non repris » à un âge où l'école n'est plus obligatoire, avec des difficultés importantes à être re-scolarisés, sans aucun appui familial ou social et avec de lourdes difficultés à comprendre le système. Comme le dit C. Vitali (1998), on peut parfois se demander si les élèves sont décrocheurs ou décrochés...

3.2.2. Puisqu'on peut travailler...

Jean a 16 ans, lorsqu'il entre dans son établissement marseillais, il fait ce qu'il appelle « le potentiel » (c'est à dire qu'il néglige l'école car il a, selon lui, le potentiel pour devenir un footballeur professionnel), « il veut profiter » car « son avenir est tracé ». Il est « dans son euphorie ». Il m'informe cependant être décidé à « s'y remettre ». Puis, dès l'année suivante (17 ans), il arrête l'école suite à un petit boulot de serveur pendant l'été qu'il a pu prolonger.

Ils sont nombreux à avoir arrêté alors que les études venaient en concurrence avec un travail... Avec un peu de recul, Bruno (qui a fait parti des 3 seuls non décrocheurs de sa classe !) raconte à propos d'un autre élève de sa classe : « y'en a un qui a lâché, c'est dommage parce que c'était un peu la même situation que moi, c'est un qui avait arrêté après le bac pro, qui a travaillé pendant un an et demi; qui a repris les études parce que bon, niveau boulot, ça le faisait pas trop quoi. Avec les

Le décrochage scolaire au présent 9

Médhi : le conseil de classe, c'était y'a trois semaines, je sais plus ; ils m'ont pas viré, c'est juste que l'année prochaine, ils me reprennent pas ici, ils me l'ont dit. Mais ils ont accepté ton passage en bac pro? Médhi : y'a pas écrit ; y'a rien écrit, c'est au rectorat de décider et ils m'ont envoyé la lettre en disant qu'ils ne voulaient pas qu'ils m'acceptent dans ce lycée là. Tes parents ne peuvent pas t'aider, ce serait possible ? Tu n'as pas un grand frère ou une grande sœur qui pourraient s'en occuper ? Médhi : Mon père il n'est pas là et ma mère elle parle pas bien français. J'ai deux frères. Mais je lui parle pas. Enfin, je parle au plus grand mais le plus grand, il travaille, il a pas le temps. Tu fais comment pour trouver un autre établissement ? Médhi : ça dépend, si ils me parlent mal, je m'énervé vite, si ils me parlent gentiment, je ne vois pas pourquoi je vais m'énervé. Si ils me parlent gentiment, je parle gentiment. Si je vois le monsieur, il est en train de se foutre de ma gueule, je ne vais pas accepter là.

Extrait 2. Entretien avec Médhi, 17 ans, en BEP, Juin 2006

Médhi était scolarisé en seconde année de BEP à Paris lors du premier entretien. Notre relation datait de plusieurs années car il était ami d'un de mes élèves en 2004. Il tenait beaucoup à sa scolarité mais avait dans l'établissement une réputation de « terreur » et avait eu de très nombreuses difficultés avec les enseignants et d'autres jeunes de l'établissement. De fait, il n'avait pas les codes sociaux attendus pour être scolarisé (voir Bordet 1998). L'établissement n'avait donc simplement « plus de place » pour Médhi en septembre 2006. Après quoi, comme il le raconte (extrait 2), il a passé quatre mois (la situation a perduré jusqu'en octobre) à se chercher un établissement, perdu dans les méandres du rectorat, à un âge où l'école n'était plus obligatoire. Lors du dernier entretien que nous avons eu, il m'a demandée de « lui trouver un éducateur » car il « pétait les plombs ».

Quoiqu'il soit exemplaire, le cas de Médhi n'est pas unique. D'autres jeunes se sont ainsi vus « non repris » à un âge où l'école n'est plus obligatoire, avec des difficultés importantes à être re-scolarisés, sans aucun appui familial ou social et avec de lourdes difficultés à comprendre le système. Comme le dit C Vitali (1998), on peut parfois se demander si les élèves sont décrocheurs ou décrochés...

3.2.2. *Puisqu'on peut travailler...*

Jean a 16 ans, lorsqu'il entre dans son établissement marseillais, il fait ce qu'il appelle « le potentiel » (c'est à dire qu'il néglige l'école car il a, selon lui, le potentiel pour devenir un footballeur professionnel), « il veut profiter » car « son avenir est tracé ». Il est « dans son euphorie ». Il m'informe cependant être décidé à « s'y remettre ». Puis, dès l'année suivante (17 ans), il arrête l'école suite à un petit boulot de serveur pendant l'été qu'il a pu prolonger.

Ils sont nombreux à avoir arrêté alors que les études venaient en concurrence avec un travail... Avec un peu de recul, Bruno (qui a fait parti des 3 seuls non décrocheurs de sa classe !) raconte à propos d'un autre élève de sa classe : « y'en a un qui a lâché, c'est dommage parce que c'était un peu la même situation que moi, c'est un qui avait arrêté après le bac pro, qui a travaillé pendant un an et demi; qui a repris les études parce que bon, niveau boulot, ça le faisait pas trop quoi. Avec les

diplômes qu'il avait, il voyait que ça n'allait pas trop loin. Il a décidé de reprendre le BTS et il a complètement lâché pour travailler dans l'électricité et le bâtiment. Il reprend les études pour ne pas faire un boulot plus ou moins de manœuvre et il se retrouve à la fin au départ. »

3.2.3. Une alternative « honorable »

« La rupture est un temps de maturation nécessaire pour certains, il peut correspondre à un « besoin de souffler » ». (Rivière 1998)

Parfois, simplement au bénéfice de l'âge ou d'un motif de sortie « honorable », les jeunes construisent ou utilisent cette possibilité pour partir « la tête haute » d'un système qui ne leur convient plus.

Stéphane : Enfin, par rapport à mon parcours scolaire, c'est sûrement parce que j'ai pas trop bien réussi mes études, j'ai passé 10 ans au lycée au lieu d'en passer 7, j'ai 21 ans, je suis en terminale, je passe mon bac ; bon voilà, a priori je l'aurai mais bon ouais, c'est un bac STT et j'ai pas forcément l'envie après 10 ans au collège-lycée de réattaquer une année de fac ou une année de BTS. En plus, c'est un rythme de travail où on glande la plupart du temps, où on n'est pas pris en charge comme on pourrait l'être dans le privé par exemple. Du coup bah, se dire que soit on va devoir attaquer une année de BTS où on est pris en charge où on est quand même un peu fouetté ; ça reste tellement un encadrement similaire au lycée que du coup, une personne qui a passé 10 au lycée, au bout d'un moment, t'as envie de changer de truc. Et puis, faire une année de fac, se dire « je sors d'un lycée, où on glande la plupart du temps », où personne n'est après nous, en fac ça va être pareil, va plus falloir glander, va falloir bosser comme jamais quoi. Est-ce qu'on va s'en sortir quoi ?

Tristan : NON, moi je sais que non.

Stéphane : a priori non. Après y'a aussi, nos vies quoi, ma situation familiale, elle m'emmerde, ça fait 20 ans que je suis chez mes parents, ça se passe pas trop bien. Enfin, moi avec mes parents, j'ai pas trop de problèmes quoi mais mes parents entre eux, ils se prennent la tête. Comme tout le monde j'imagine mais bon c'est fréquent et euh peut-être plus fréquent que chez d'autres et ben c'est juste usant et puis voilà et j'ai envie de changer d'air...

Tristan : techniquement, si je n'avais pas eu mon parcours scolaire, je ne pense pas que j'aurais eu envie de partir... Enfin, ça fait longtemps que j'ai envie de voyager mais j'aurais continué mes études et je me serai trouvé un boulot où je peux bouger, j'aurais fait quelque chose quoi. Mais vu que j'en ai vraiment marre des études.... (rires) avec tout le contexte familial que j'ai, bon je t'en ai déjà parlé ; le fait que je sois parti de chez mon père pour aller chez ma mère, de chez ma mère, pour aller chez mon père pour aller chez un pote... Bon bref, et puis j'ai vraiment envie de me barrer et puis depuis quelques temps, je me dis que j'aimerais bien voyager partout dans le monde en fait

Extrait 3. Dialogue entre Stéphane 21 ans et Tristan 20 ans, tous les deux élèves de terminale, dans un café en Juin 2006

Stéphane et Tristan décident, avant d'avoir les résultats du baccalauréat (Tristan attribuera au CPE sa réussite à l'examen) de partir en voyage quoiqu'il arrive. Ils trouvent ainsi une sortie positive, un moyen de « souffler », d'échapper à des contraintes familiales et scolaires qui ne leur conviennent plus. Ils font tous les deux mention d'une durée trop prolongée dans le système scolaire. Ils sont partis en

diplômes qu'il avait, il voyait que ça n'allait pas trop loin. Il a décidé de reprendre le BTS et il a complètement lâché pour travailler dans l'électricité et le bâtiment. Il reprend les études pour ne pas faire un boulot plus ou moins de manœuvre et il se retrouve à la fin au départ. »

3.2.3. Une alternative « honorable »

« La rupture est un temps de maturation nécessaire pour certains, il peut correspondre à un « besoin de souffler » ». (Rivière 1998)

Parfois, simplement au bénéfice de l'âge ou d'un motif de sortie « honorable », les jeunes construisent ou utilisent cette possibilité pour partir « la tête haute » d'un système qui ne leur convient plus.

Stéphane : Enfin, par rapport à mon parcours scolaire, c'est sûrement parce que j'ai pas trop bien réussi mes études, j'ai passé 10 ans au lycée au lieu d'en passer 7, j'ai 21 ans, je suis en terminale, je passe mon bac ; bon voila, a priori je l'aurai mais bon ouais, c'est un bac STT et j'ai pas forcément l'envie après 10 ans au collège-lycée de réattaquer une année de fac ou une année de BTS. En plus, c'est un rythme de travail où on glande la plupart du temps, où on n'est pas pris en charge comme on pourrait l'être dans le privé par exemple. Du coup bah, se dire que soit on va devoir attaquer une année de BTS où on est pris en charge où on est quand même un peu fouetté ; ça reste tellement un encadrement similaire au lycée que du coup, une personne qui a passé 10 au lycée, au bout d'un moment, t'as envie de changer de truc. Et puis, faire une année de fac, se dire « je sors d'un lycée, où on glande la plupart du temps », où personne n'est après nous, en fac ça va être pareil, va plus falloir glander, va falloir bosser comme jamais quoi. Est-ce qu'on va s'en sortir quoi ? Tristan : NON, moi je sais que non. Stéphane : a priori non. Après y'a aussi, nos vies quoi, ma situation familiale, elle m'emmerde, ça fait 20 ans que je suis chez mes parents, ça se passe pas trop bien. Enfin, moi avec mes parents, j'ai pas trop de problèmes quoi mais mes parents entre eux, ils se prennent la tête. Comme tout le monde j'imagine mais bon c'est fréquent et euh peut-être plus fréquent que chez d'autres et ben c'est juste usant et puis voila et j'ai envie de changer d'air... Tristan : techniquement, si je n'avais pas eu mon parcours scolaire, je ne pense pas que j'aurai eu envie de partir... Enfin, ça fait longtemps que j'ai envie de voyager mais j'aurai continué mes études et je me serai trouvé un boulot où je peux bouger, j'aurai fait quelque chose quoi. Mais vu que j'en ai vraiment marre des études.... (rires) avec tout le contexte familial que j'ai, bon je t'en ai déjà parlé ; le fait que je sois parti de chez mon père pour aller chez ma mère, de chez ma mère, pour aller chez mon père pour aller chez un pote... Bon bref, et puis j'ai vraiment envie de me barrer et puis depuis quelques temps, je me dis que j'aimerais bien voyager partout dans le monde en fait

Extrait 3. Dialogue entre Stéphane 21 ans et Tristan 20 ans, tous les deux élèves de terminale, dans un café en Juin 2006

Stéphane et Tristan décident, avant d'avoir les résultats du baccalauréat (Tristan attribuera au CPE sa réussite à l'examen) de partir en voyage quoiqu'il arrive. Ils trouvent ainsi une sortie positive, un moyen de « souffler », d'échapper à des contraintes familiales et scolaires qui ne leur conviennent plus. Ils font tous les deux mention d'une durée trop prolongée dans le système scolaire. Ils sont partis en